



AVIS A LA POPULATION

La Commune de Dambach-La-Ville, par décision du Conseil Municipal du 23.05.2017 met en vente un terrain à bâtir communal situé à l'angle de Place de la Gare et de la rue du Bernstein d'une superficie de 3,67 ares (section 15 parcelle 138).

Prix de vente : 52 000 € - l'acquéreur règlera en sus les frais de notaire.

- La vente est ouverte à tous,
- la commercialisation de l'immeuble est déléguée à l'étude notariale de Me Walter

Les candidats à l'acquisition devront remettre en mairie à compter du 24 mai 2017 un dossier complet pour indiquer leur volonté de se porter acquéreur.

L'acquéreur définitif sera celui qui aura présenté le premier un dossier complet, constitué obligatoirement de :

- Notice d'état civil (livret de famille),
- Extrait d'acte de naissance
- Copie de l'acte de mariage (le cas échéant)
- Accord de principe de la banque qui atteste que le candidat dispose des fonds nécessaires (emprunt ou fonds personnels),
- Copie recto/verso de la carte d'identité,
- N° de téléphone,
- Dépôt de garantie de 5%.

En cas de désistement de l'acquéreur, le deuxième candidat dans l'ordre d'arrivée chronologique à l'office notarial et justifiant d'un dossier complet sera recontacté. Il en sera de même pour le candidat suivant en cas de désistement d'un second acquéreur.

Un dossier complet concernant le terrain est consultable à l'accueil de la mairie : plan POS – règlement – état des risques naturels et technologiques